

TENNIS DE TABLE OU PING-PONG... UN APPEL A LA REFLEXION

Melun, le 14 Mars 2025

TENNIS DE TABLE. *Définition WIKIPEDIA : Le tennis de table, appelé aussi ping-pong, est un sport de raquette opposant deux ou quatre joueurs autour d'une table. Le tennis de table est une activité de loisir, mais c'est également un sport olympique depuis 1988.*

Le 17 Février 2025, Monsieur Gérald DARMANIN Garde des sceaux, Ministre de la justice déclarait la fin de toutes les activités ludiques qui ne concerne pas l'éducation, la langue française ou le sport dans les établissements pénitentiaires.

Il est fort de constater qu'au CENTRE DE DETENTION DE MELUN, ça n'était qu'un effet d'annonce.

Récemment, **le DIMANCHE** une nouvelle activité est mise à la disposition des personnes détenues : Le TENNIS DE TABLE OU LE PING-PONG. Notre Direction locale choisie l'appellation qui définit que ça soit une activité de loisirs pour que la surveillance soit faite par le personnel de surveillance.

Madame la Directrice, TENNIS DE TABLE ou PING PONG ça revient au même 🗨️ !

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CD MELUN dit non aux activités sportives ou ludiques le week-end. Nos effectifs sont déjà assez en difficultés pour leurs rajouter des missions un week-end.

Cette activité, implique qu'un agent soit privé d'un **SAMEDI** ou **DIMANCHE** en famille pour la surveillance de 3 usagés contraint du service public sur une activité ludique.

Cette activité augmente le risque de blessures d'une personne détenue et donc le risque d'extraction médicale sur un effectif déjà diminué.

Sans prendre en compte les consignes de notre Ministre, notre Direction nous montre encore une fois son intérêt pour le bien être des personnes détenues aux dépend de ses agents.

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CD MELUN dit **STOP** 🛑 🛑 à cette activité ludique qui dégrade le rythme de travail des personnels de surveillance.

Le bureau local